



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**- Année Universitaire 2018/2019 -
Service de Santé Universitaire**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Demande d'aménagements pour le suivi des études et des examens 2018/2019

En raison de votre situation de handicap, si vous souhaitez pouvoir bénéficier d'aménagements pour vos examens et le suivi de vos études, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le Dr I.ROLLET au plus tôt auprès du Secrétariat du Service de Santé Universitaire situé à la Maison des Langues Bâtiment N (1^{er} Etage) à ARRAS tel : 03 21 60 60 29

Vous serez reçu sur rendez-vous afin d'évaluer vos besoins en fonction de votre état de santé, concernant les adaptations nécessaires pour vos examens et votre cursus.

La date limite pour faire votre démarche est fixée au : Mercredi 31 octobre 2018, dernier délai (sauf handicap temporaire ou modification récente de l'état de santé).

Nom - Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Numéro étudiant :

Formation suivie à la rentrée 2018/2019 :

.....

Etablissement fréquenté en 2017-2018

.....

Avez-vous bénéficié d'aménagements (aides matérielles, humaines) pendant l'année écoulée

OUI NON

Si oui, lesquels : 1/3 temps supplémentaire Assistance Secrétaire

Sujets adaptés (Préciser :))

Matériel spécifique (Préciser :))

Autres (Préciser :))

un accompagnement aux études (plan de compensation pour études)

un aménagement des examens

Nature du handicap :

Fait à le.....

Signature :

➤ Cette fiche est à envoyer **impérativement** sous pli cacheté à l'adresse suivante :

**Université d'Artois – SUMPPS - Maison des Langues Bâtiment N–
9, rue du temple – 62030 ARRAS CEDEX**

